

Caractéristiques :

Couleur fleur : Blanc

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

Floraison(s) : Mai - Mai

Type de feuillage : caduc

Exposition : soleil mi-ombre

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

-> [Accéder à la fiche de FRAXINUS angustifolia 'Raywood' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

DESCRIPTION

Informations botaniques

Nom botanique : FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

Famille : Oleaceae

Description de FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

Le FRAXINUS angustifolia 'Raywood' est un arbre à grand développement dont Jeunes pousses pourpres.le feuillage vert foncé vire au pourpre orangé durant l'automne. Les jeunes pousses sont pourpres.

Le FRAXINUS, ou frêne, est un arbre caduc à grand développement de la famille des oleaceae. Adapté à de nombreuses situations, y compris en bord de mer, le frêne est un arbre qui peut même devenir invasif si les graines sont fertilisées. Pouvant atteindre 20 à 30 m de hauteur, de croissance rapide, c'est un arbre qu'il faut réserver aux grands espaces. Il peut aussi se plaire dans des terrains momentanément détrempés. C'est une espèce forestière appréciée, son bois blanc étant très utile en bois d'œuvre. Les feuilles sont pennées, de 20 à 30 cm de longueur.

Attention: Le pollen peut entraîner une allergie respiratoire. voir: www.plantes-risque.info

Entretien de FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

Enlever le tuteur au bout de 2/3 ans. Aucun entretien particulier. Eventuellement une petite taille de formation. Maintenir du paillage au pied.

EMPLACEMENT

Emplacement de FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

Type de sol de FRAXINUS angustifolia 'Raywood'

PARTICULARITÉ

FRAXINUS angustifolia 'Raywood' supporte les sols calcaires.

FRAXINUS angustifolia 'Raywood' supporte le climat maritime.

FRAXINUS angustifolia 'Raywood' supporte le vent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)